



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre les incendies

Question au Gouvernement n° 1758

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie Pochon.

Mme Marie Pochon . Pyrénées-Orientales, Gard, Aude, Hérault, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Drôme – chez moi : 11 000 hectares ont été calcinés en quelques jours. Après trente-deux jours sans pluie, sur des forêts asséchées, 1 500 hectares ont déjà brûlé sur un redépart de feu pourtant éteint – le pire incendie depuis trente ans. On dit qu'il semble hors de contrôle, et le vent – ce satané vent – devrait se renforcer demain.

J'ai une peine immense pour ce que nous avons déjà perdu, et pour ce que nous perdrons encore. Comme tous les Drômois, je ressens une gratitude immense pour les 375 sapeurs-pompiers mobilisés depuis des jours (*Applaudissements* sur plusieurs bancs des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC, LIOT et GDR) qui tentent comme ils peuvent, épuisés, de contenir les flammes.

Je remercie la solidarité exceptionnelle qui s'est organisée : les élus locaux, les citoyens – qui ont fait tellement de dons qu'il a fallu interrompre la collecte –, ceux qui accueillent chez eux les personnes évacuées, ceux qui prennent sur leurs terres les animaux d'élevage. Mesdames, messieurs, vous êtes la fierté et la force de notre beau Diois.

Mais il y a aussi l'inquiétude et la colère : vous avez refusé tant de mesures d'adaptation ; vous avez supprimé 40 % des personnels de l'Office national des forêts en vingt ans. (*« Eh oui ! » et applaudissements* sur plusieurs bancs du groupe EcoS.)

Vous avez commandé des Canadair, puis les avez décommandés pour des raisons budgétaires. Ceux que nous avons sont dans le Sud. Mais nous, que nous reste-t-il ?

Les solutions, nous les connaissons. Dès 2022, nous demandions déjà des moyens supplémentaires pour les Sdis, ainsi que quatre Canadair de plus. Les alertes scientifiques sont ignorées depuis des années. Rien n'est fait pour adapter nos forêts – leur mortalité a été multipliée par deux en dix ans. Et, maintenant, nous devons arbitrer entre des dizaines de feux en même temps.

Si nous continuons ainsi, chaque année sera pire et nous ne serons jamais prêts. Nous travaillons depuis des années sur des mesures d'adaptation de nos forêts au changement climatique. Nous avons même déposé une proposition de loi transpartisane. Allez-vous l'inscrire à l'ordre du jour ?

Monsieur le premier ministre, le vent s'intensifiera demain. Débloquez sans attendre, en urgence, des moyens supplémentaires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Je vous confirme que les sapeurs-pompiers sont pleinement mobilisés : 375 luttent, vous l'avez indiqué, contre le feu de Die, qui dure depuis plusieurs jours et a déjà brûlé 1 500 hectares. C'est l'un des foyers que nous combattons sur le territoire national.

Nous mobilisons tous les moyens, y compris les moyens aériens. C'était le cas hier, ce sera encore le cas aujourd'hui puisque deux Canadair doivent intervenir cet après-midi.

Mais – vous le savez puisqu'il s'agit de votre circonscription – le terrain est difficile d'accès compte tenu des fumées, même pour les moyens aériens, et nous devons assurer la sécurité des intervenants. Cela étant, je puis vous assurer que c'est une intervention prioritaire, comme le sont tous les feux de végétation ou de forêt en cours.

En ce qui concerne les moyens, je ne peux pas vous laisser dire ce que vous venez de dire. Depuis 2022, les pactes capacitaires lancés par le président de la République ont permis aux Sdis de s'équiper en moyens supplémentaires. Concrètement, 540 engins supplémentaires peuvent être déployés dans leur département d'attache, voire dans des colonnes de renfort vers d'autres départements.

Il faut savoir que 95 % des feux sont d'abord combattus et éteints par des moyens terrestres, mais quatre Canadair, dont la livraison est prévue en 2028 et 2032, doivent venir compléter nos moyens aériens, tout comme les appareils que nous louons – on oublie trop souvent d'en parler. Nous disposons ainsi de douze Canadair, huit avions Dash, seize bombardiers d'eau – dix hélicoptères et six avions – que nous utiliserons dans la Drôme, à Die, comme nous le faisons sur l'ensemble du territoire national.

Cette capacité, c'est le travail de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises de la prépositionner pour anticiper au mieux son déploiement, mais je puis vous assurer que nous avons les moyens d'intervenir et que ceux-ci sont bien supérieurs à ceux dont disposent des pays comme le Portugal, la Grèce ou l'Espagne.

Mme Sandra Regol . Les syndicats de pompiers ne sont pas d'accord avec vous !

Mme la présidente . La parole est à Mme Marie Pochon.

Mme Marie Pochon . Vous semblez vous satisfaire des moyens dont nous disposons. Pourtant, force est de constater qu'ils ne suffisent pas et qu'il faut arbitrer entre les différents territoires à sauver. Sachant que les saisons de feu vont s'intensifier, il faut renforcer les moyens dès à présent et pour les années à venir.
(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et quelques bancs des groupes SOC et GDR.)

Données clés

Auteur : [Mme Marie Pochon](#)

Circonscription : Drôme (3^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1758

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 juillet 2026